

Juin 2011

Synthèse illustrée du recensement agricole 2010



© Cheick Saïdou/MAAPRAT



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

recensement
agricole
2010

SOMMAIRE

L'agriculture concerne près d'un tiers de la population mahoraise ...	3
Une population agricole jeune mais vieillissante	3
L'agriculture, une activité parmi d'autres	4
Tout le monde n'est pas impliqué dans l'activité agricole... ..	4
... et ceux qui le sont n'y consacrent qu'une partie de leur temps	4
Au final, des pluriactifs aux profils variés	4
La moitié des agriculteurs sont... des agricultrices !	5
Un recours limité à la main-d'œuvre extérieure au ménage	5
Des systèmes de culture traditionnels sur de très petites surfaces	6
15 600 exploitations cultivant 0,45 hectare en moyenne, de manière traditionnelle	6
Une forte proportion de très petites exploitations	6
Des cultures vivrières omniprésentes	6
Plusieurs cultures associées au sein des parcelles... ..	7
... et des arbres fruitiers au-dessus	7
Occupation du sol : le centre de l'île confirme sa vocation agricole	8
Une proportion de surfaces cultivées plus importante au centre	8
Ylang et vanille résistent dans le centre et le nord	9
Le maraîchage est concentré dans le centre et le sud	10
Des conditions d'exploitations difficiles	11
L'accès au foncier agricole : un point de blocage majeur	11
Des parcelles isolées, loin des lieux de résidence des agriculteurs	12
Une sous-valorisation des zones à faible pente	13
Un mode de mise en valeur peu durable	14
Des pertes sur cultures importantes, liées essentiellement aux vols	14
Un tiers des agriculteurs mahorais sont également des éleveurs	15
L'élevage bovin : une forme de capitalisation pour les producteurs	15
Les effectifs moyens des troupeaux augmentent progressivement	15
Une répartition inégale du cheptel	15
Une gestion traditionnelle des troupeaux, mais différenciée selon la taille ...	16
Ovins-caprins : de petits élevages traditionnels	18
Une nette dominance des petits troupeaux	18
Un mode de gestion traditionnel des troupeaux	18
L'élevage de volailles : entre tradition et modernité	19

Une agriculture mahoraise en devenir	20
Une image actuelle de sous-développement de l'agriculture	20
Un équipement des exploitations quasi inexistant	20
Des appuis extérieurs limités	20
Une très faible spécialisation en dehors des cultures vivrières	21
Des exploitations aujourd'hui très peu ouvertes sur le marché	22
Des perspectives de développement d'une agriculture moderne	23
Des contraintes qui peuvent être levées dans le cadre de la départementalisation	23
Maraîchage et élevage : des filières porteuses pour l'avenir	24
Méthodologie : un recensement agricole à Mayotte pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île	25
Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte !	25
Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte	25
Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais	26
Un échantillon représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île	26
Un questionnement très large permettant de disposer d'une situation de référence complète et détaillée	27
La géolocalisation des parcelles : une information précieuse sur l'occupation du territoire	27

Une agriculture mahoraise en devenir

Une image actuelle de sous-développement de l'agriculture

L'agriculture mahoraise véhicule actuellement une image de sous-développement. La plupart des observateurs extérieurs en visite dans l'île repartent avec l'image d'une agriculture du passé, correspondant à ce que l'on trouvait dans les départements d'outre-mer il y a 30 ans ou en métropole il y a 50 ans. Ces impressions sont confirmées par une série d'indicateurs objectifs recueillis au cours du recensement agricole.

Un équipement des exploitations quasi inexistant

Les exploitations mahoraises sont très faiblement équipées. La plupart des équipements sont

présents chez moins de 200 agriculteurs, soit de l'ordre de 1 % du total des exploitations agricoles.

Ainsi le travail du sol se fait essentiellement de manière manuelle. Seuls 85 agriculteurs ont recours à un tracteur et dans 72 % des cas sous forme de location ou de prestation de service. Le motoculteur quant à lui est utilisé par 40 agriculteurs et pour 18 d'entre eux sous forme d'emprunt.

Même les exploitations cultivant 5 hectares et plus sont faiblement équipées : elles sont à peine 7 % à avoir recours à un tracteur ou un motoculteur.

L'élevage mahorais est également touché par ce problème de sous-équipement : seulement 6 % des éleveurs bovins détenant tout juste 13 % du cheptel

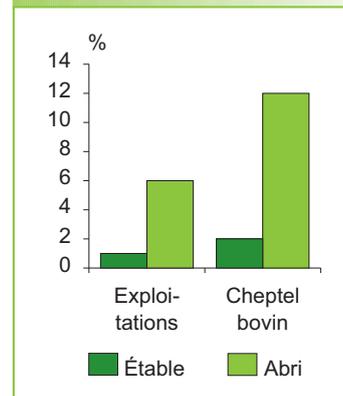
total sont équipés d'une étable ou d'un abri pour leurs animaux. L'étable avec dalle qui devrait pourtant constituer la norme est vraiment anecdotique à Mayotte : moins de 1 % des exploitations bovines en sont équipées pour 2 % du cheptel total.

■ **Seulement 1% des exploitations possèdent un équipement agricole.**

■ **Même les plus grosses exploitations sont faiblement équipées.**

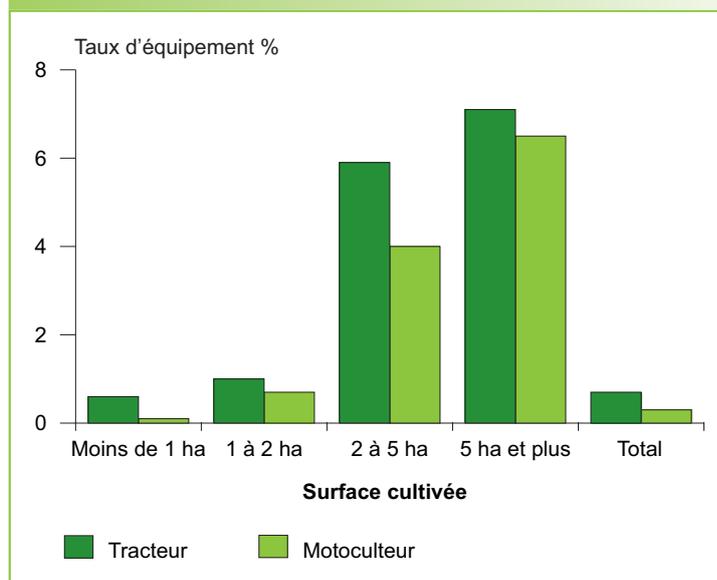
■ **Seul 6% des éleveurs bovins ont une étable.**

Part des exploitations et du cheptel bovin bénéficiant d'une étable ou d'un abri



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Équipement des exploitations selon la surface cultivée



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Des appuis extérieurs limités

Les exploitations sont aussi très isolées en ce qui concerne les différents appuis extérieurs dont elles pourraient bénéficier. Seuls 2 400 chefs d'exploitations, soit 15 % du total, déclarent avoir bénéficié d'un appui extérieur au cours des 5 dernières années.

De plus, l'essentiel de ces appuis relève en fait d'un simple contrôle administratif ou d'un échange informel :

- 60 % des appuis sous forme de suivi technico-économique sont liés au suivi et aux contrôles administratifs effectués par la DAAF ou l'ASP ;

- 92 % des 486 agriculteurs bénéficiant d'un suivi comptable le réalisent en fait eux-mêmes ;
- 60 % des formations reçues sont non diplômantes ;
- 50 % des échanges entre agriculteurs ne sont pas formalisés au sein d'un groupement ou d'une association ;
- 56 % des appuis sous forme de subventions étaient ponctuels ; ils concernaient l'indemnisation de dégâts liés aux tempêtes.

Certaines catégories d'agriculteurs bien identifiés et en nombre limité bénéficient cependant d'un appui et d'un suivi plus réguliers (voir tableau ci-contre).

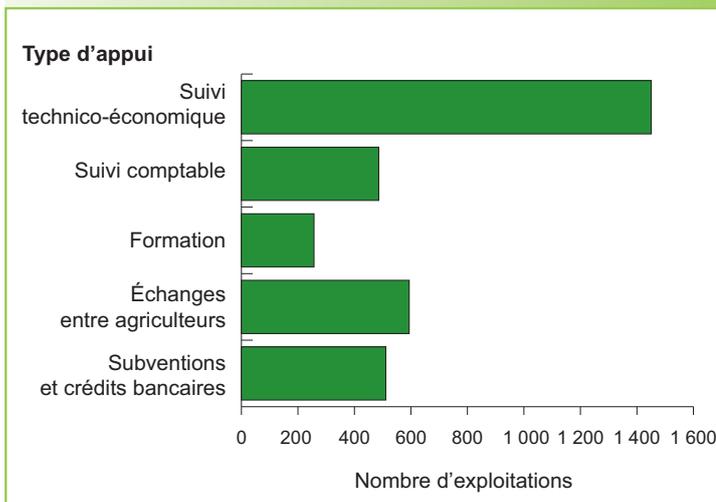
Au final, une très petite minorité de producteurs, sans doute limitée entre 5 et 10 % du total, bénéficient d'un suivi régulier de la part des structures professionnelles et des partenaires extérieurs. Ces producteurs sont souvent engagés dans une dynamique de professionnalisation de leur activité agricole.

Une très faible spécialisation en dehors des cultures vivrières

Lorsque l'on interroge les producteurs sur les activités qu'ils pratiquent et sur celle qu'ils considèrent comme leur activité principale, les cultures vivrières arrivent largement en tête. Ainsi, 98 % des agriculteurs produisent des cultures vivrières et 90 % d'entre eux considèrent que c'est leur activité principale.

Parmi les autres productions végétales, les cultures fruitières sont également pratiquées par une très large majorité d'exploitants, mais elles ne représentent l'activité principale que pour 5 % d'entre eux. De même, le maraîchage est souvent pratiqué en association avec les cultures vivrières. Les agriculteurs spécialisés

Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'un appui extérieur au cours des cinq dernières années



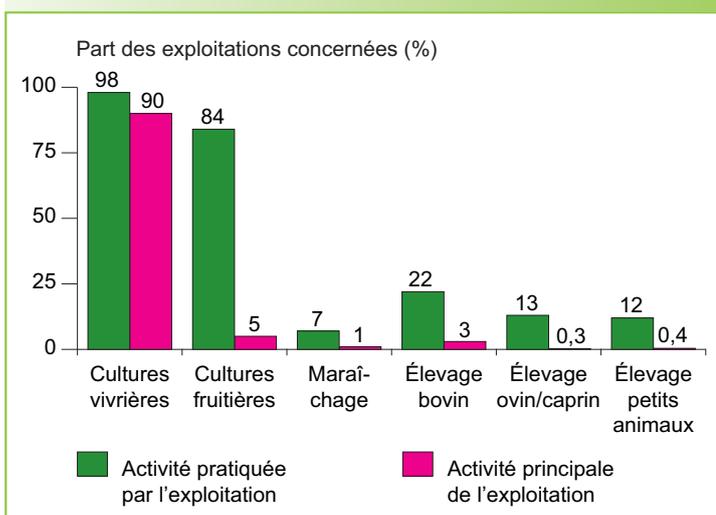
Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Appuis extérieurs par catégorie de grosses exploitations

Catégorie	Nombre	Part bénéficiant d'un appui extérieur (%)
Exploitations cultivant plus de 2 ha	319	52
Éleveurs possédant un troupeau de plus de 10 bovins	323	53
Maraîchers cultivant sous serre ou une surface de plus de 2 000 m ²	135	40

Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Activités pratiquées par les exploitations agricoles



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

■ Seulement 15 % des agriculteurs ont bénéficié d'un appui extérieur au cours des cinq dernières années.

■ Une très faible minorité d'agriculteurs sont régulièrement suivis.

■ 90 % des agriculteurs considèrent les cultures vivrières comme leur activité principale.

■ **L'objectif principal des agriculteurs est de subvenir aux besoins alimentaires familiaux.**

■ **Les productions sont donc essentiellement destinées à l'autoconsommation et aux dons ou échanges.**

■ **Cependant, près de 60 % des exploitations maraîchères vendent tout ou partie de leur production.**

dans cette production sont très rares, ils représentent seulement 1 % du total des exploitations. Pour les filières animales, le constat est encore plus net. Mis à part un nombre limité d'éleveurs bovins qui déclarent se spécialiser dans cette activité, l'élevage constitue presque systématiquement une activité secondaire de l'exploitation.

L'immense majorité des exploitations agricoles mahoraises sont donc structurées autour du système de culture traditionnel, le « jardin mahorais », avec des cultures annuelles associées sous un couvert d'arbres fruitiers. L'objectif principal est une production régulière de denrées alimentaires afin de satisfaire les besoins domestiques. Les autres productions sont alors généralement perçues comme un simple complément à la production vivrière.

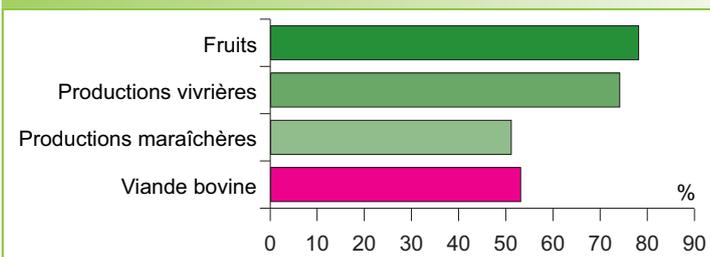
Cependant, un nombre limité d'exploitations commence à se spécialiser, notamment dans les cultures fruitières, le maraîchage, ou l'élevage bovin.

Des exploitations aujourd'hui très peu ouvertes sur le marché

Les productions des exploitations mahoraises sont essentiellement destinées à la consommation familiale. C'est vrai pour les fruits et les cultures vivrières mais également, dans une moindre mesure, pour les productions maraîchères et la viande bovine. Concernant l'écoulement des productions hors consommation familiale, les flux informels sous forme de dons ou d'échanges concernent la majorité des exploitations. Ils sont notamment beaucoup plus fréquents que les ventes formalisées pour les fruits et les productions vivrières.

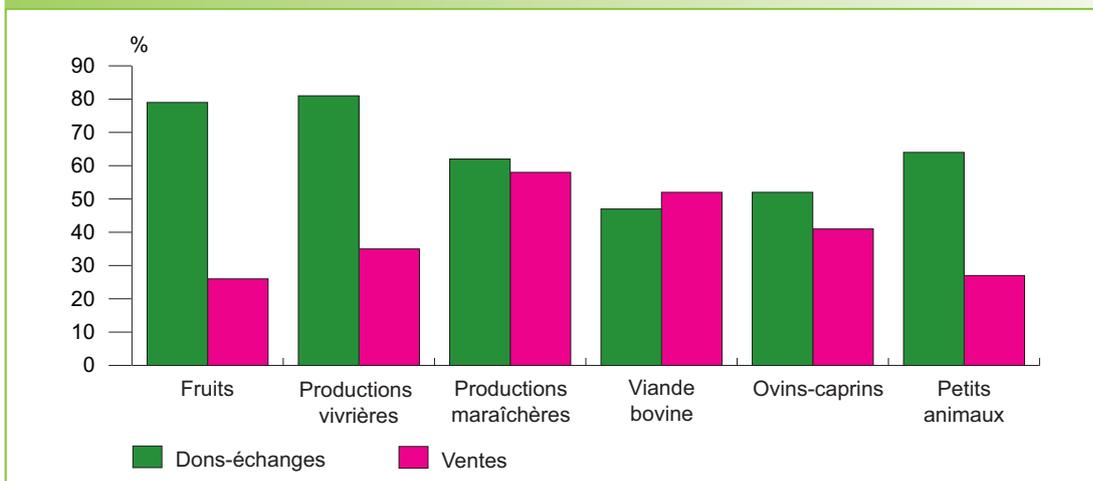
Ces dons ou échanges informels concernent un cercle familial proche : ils ont lieu pour l'essentiel au sein du village. Ils peuvent être considérés comme une extension de la consommation familiale au sein des exploitations. En effet, dans la culture mahoraise, les réseaux sociaux traditionnels jouent un rôle prépondérant : la production est destinée en premier lieu à la consommation du ménage mais également aux personnes socialement proches du ménage notamment du fait des liens de parenté. Au final l'agriculture mahoraise est très peu ouverte sur le marché. Les impératifs sociaux sont encore largement prépondérants par rapport aux objectifs strictement économiques dans la gestion des exploitations.

Part des exploitations consommant plus de la moitié de leur production



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Part des exploitations écoulant leur production sous forme de dons, échanges ou ventes



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Des perspectives de développement d'une agriculture moderne

Cet état des lieux d'une agriculture traditionnelle, peu ouverte sur le marché et fortement centrée sur les besoins alimentaires et sociaux des ménages agricoles ne compromet pas l'avenir, au contraire. Toutes les pistes pour un développement et une modernisation de l'agriculture sont envisageables et le retour d'expérience de métropole et des départements d'outre-mer sera précieux pour éviter de commettre les mêmes erreurs qu'ailleurs, notamment en termes d'impact environnemental.

Des contraintes qui peuvent être levées dans le cadre de la départementalisation

Concernant les contraintes pesant sur le développement de leurs exploitations, les agriculteurs ont évoqué dans l'ordre décroissant : le financement des investissements, l'accès à l'eau, le manque d'appui technique et l'enclavement des parcelles.

Ces contraintes ne constituent pas une surprise ; elles sont exprimées par la profession et relayées par les structures d'accompagnement depuis des années.

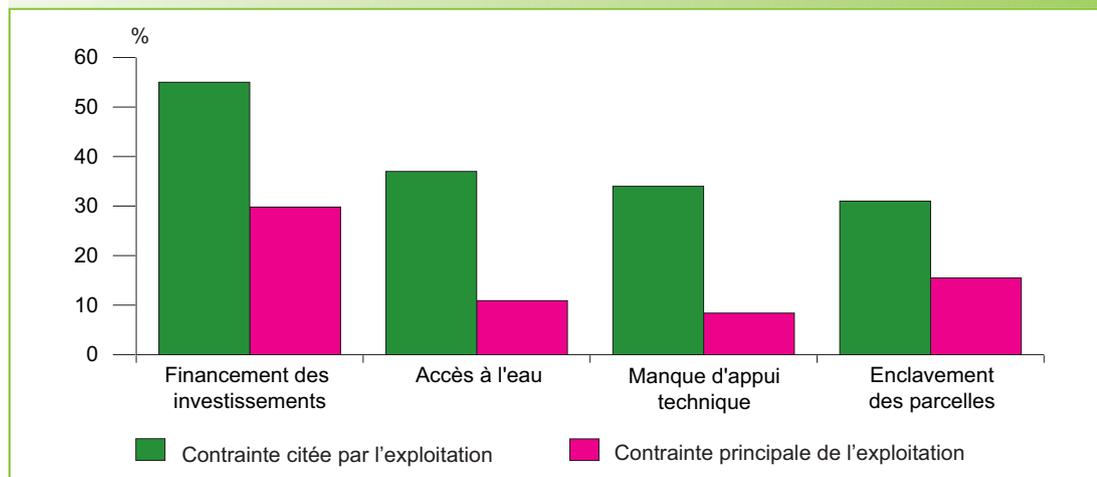
Dans le cadre de la départementalisation puis de l'accès au statut de Région Ultra Périphérique (RUP) de l'Europe en 2014, ces contraintes pourraient être au

moins en partie levées assez rapidement. En particulier le POSEI, le FEDER et le FEADER devraient ouvrir des perspectives de financement intéressantes pour les producteurs et leurs structures professionnelles. Cependant la disponibilité de ces fonds ne préjuge en rien de la capacité locale de mobilisation de ces derniers. Un renforcement des capacités d'appui au montage des dossiers sera sans doute nécessaire. D'autre part, les appuis futurs seront certainement ciblés sur les projets présentant un contenu économique solide et visant une modernisation effective de l'agriculture locale. La mobilisation de ces fonds nécessitera une évolution culturelle importante, qui ne peut être que progressive.

■ 4 contraintes principales au développement de l'agriculture :

- financement,
- accès à l'eau,
- manque d'appui technique,
- enclavement.

Principales contraintes au développement de l'agriculture



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Un schéma directeur pour désenclaver les zones agricoles

Dans le cadre des États Généraux de l'Outre-Mer qui se sont tenus mi-2009 à Mayotte, un « Plan de développement endogène et productions locales Mayotte 2015 » a été élaboré, assorti d'objectifs chiffrés en termes de commercialisation des pro-

duits agricoles sur les marchés locaux.

Afin de répondre plus spécifiquement à la problématique de l'accès à l'eau et de l'enclavement des parcelles, un Schéma Directeur de l'Aménagement Agricole et Rural

devait voir le jour. Ce schéma est en cours d'élaboration, il devrait être mis en œuvre dès 2012 sur des fonds État-Région et mobiliser à terme des fonds européens. Il vise à financer les pistes rurales et les ouvrages collectifs de gestion de l'eau à usage agricole.

■ Cultures vivrières et fruitières dominent aujourd'hui et seront encore prépondérantes demain.

■ Une montée en puissance annoncée des filières maraîchage et élevage.

Maraîchage et élevage : des filières porteuses pour l'avenir

Les chefs d'exploitation ont été interrogés sur leurs projets futurs concernant les différentes activités agricoles : maintien, augmentation ou création.

Les cultures vivrières et fruitières sont également dominantes pour les projets futurs : elles concernent respectivement 15 600 et 13 600 exploitations. Le maraîchage et les différents élevages concernent eux de 1 800 à 3 900 exploitations.

La part des exploitations qui souhaitent développer ou créer les productions concernées est partout égale ou supérieure à 50 %, sauf pour les fruitiers. Ce cas spécifique s'explique par le mode de culture traditionnel dans lequel les arbres fruitiers ne jus-

tifient pas d'investissement spécifique, ils sont simplement récoltés. Les intentions des producteurs sont donc en faveur d'un développement du secteur agricole : la majorité d'entre eux souhaitent développer les différentes spéculations si les conditions le permettent.

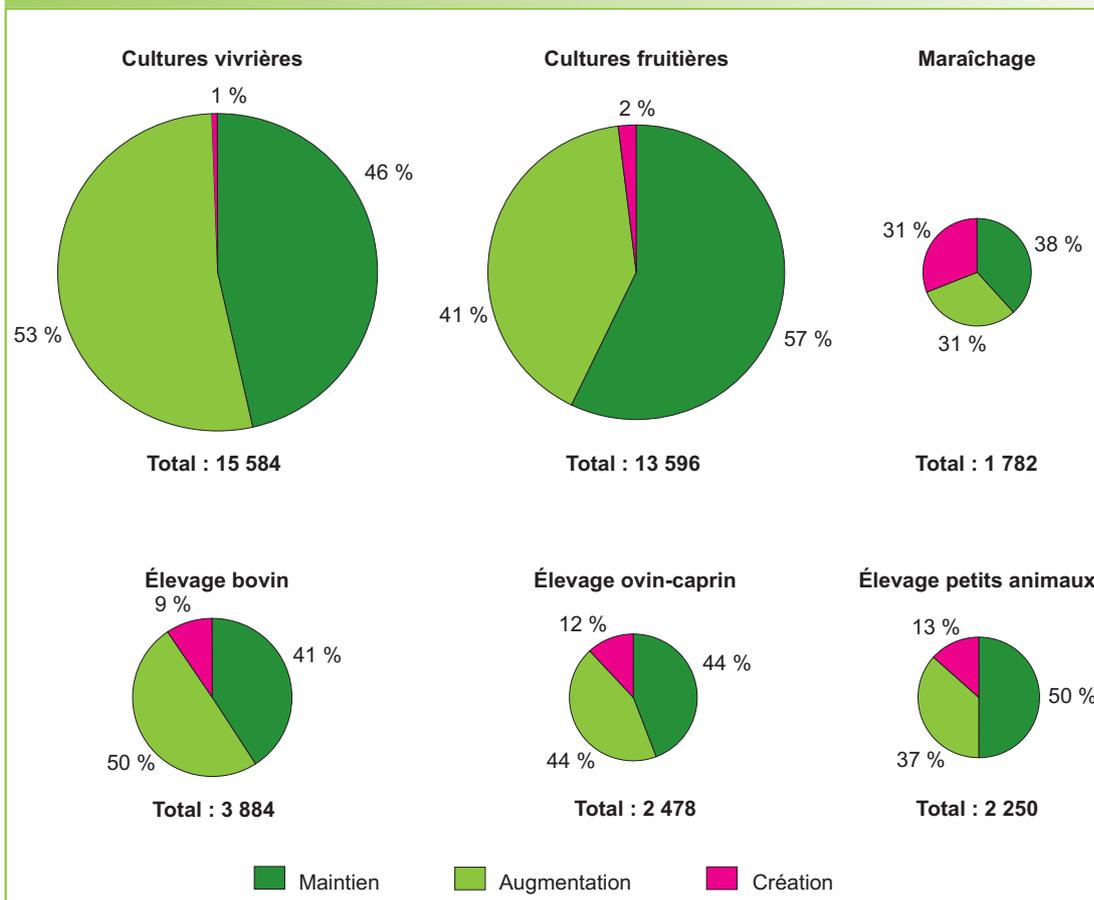
La part d'agriculteurs souhaitant créer l'activité est particulièrement élevée pour le maraîchage avec 31 % d'avis exprimés, mais également pour tous les élevages avec environ 10 % d'opinions en ce sens.

Cette aspiration à développer des productions jusqu'ici secondaires peut s'expliquer par le retour sur investissement que les producteurs peuvent en escompter. En effet, l'évolution des modes de consommation et le développement de nouvelles filières de commercialisation (vente directe, grande distribution, restauration

collective) offrent de nouvelles perspectives pour la valorisation des productions maraîchères et des petits élevages. Parallèlement, la demande en viande bovine, ovine et caprine dans le cadre des cérémonies et festivités diverses devrait rester largement supérieure à l'offre dans les années à venir. Ces élevages offrent par ailleurs des opportunités intéressantes en termes de capitalisation ou de réserve de trésorerie.

Si l'engouement pour ces filières porteuses se confirme à l'avenir, cela pourrait être le point de départ d'une modernisation de l'agriculture avec une spécialisation progressive de certaines exploitations dans des productions qui n'étaient jusque-là développées qu'en complément au système de production vivrier traditionnel.

Projets futurs des exploitations par activité



Source : Recensement agricole Mayotte 2010